

# LORRAINE EMC2 et la Cal co-construisent Terialis

Agrodistribution | Publié le mercredi 19 juillet 2017 - 10h30

Abonnez-vous 0 Réagir Envoyer Imprimer

in f t G+

+ 6

Mots-clés : Cal, Cer'est, EMC2, Terialis

**Déjà associées dans l'entité Cer'est dédiée à la commercialisation de la collecte, EMC2 et la Cal vont plus loin dans l'union de moyens, ont annoncé les deux coopératives lors d'une conférence de presse le 18 juillet à Laxou (Meurthe-et-Moselle).**



De gauche à droite : Philippe Mangin, Jean-Paul Marchal, respectivement présidents d'EMC2 et de la Cal, Eric Chrétien et René Bartoli, directeurs de la Cal et d'EMC2. © D. PERONNE

C'est officiel depuis ce mardi 18 juillet. Les responsables d'EMC2 et de la Cal, Coopérative agricole lorraine, ont tenu une conférence de presse pour annoncer la mise en place d'une union entre leurs deux coopératives. Dénommée Terialis, cette structure est opérationnelle depuis le 1er juillet.

## L'agrofourniture, l'agronomie et les services bientôt concernés

Quatre ans après la [création de Cer'est](#), entité déjà commune dédiée à la commercialisation de la collecte, les deux coops lorraines vont plus loin dans leur « rapprochement » : en plus de cette commercialisation des productions, ce sont le pilotage et la coordination de la supply chain (gestion de sites industriels et pilotage des flux de transport) qui vont faire l'objet d'une mutualisation.

Pour l'heure, l'animation terrain, la relation adhérents, les installations et la logistique restent dans les maisons-mères. Début 2018, il est prévu d'accroître le périmètre d'intervention de Terialis à l'agro-fourniture, à l'agronomie et aux services. Les filiales négoce, qui étaient déjà concernées par l'activité de Cer'est, entrent de facto dans Terialis. En revanche, les activités machinisme et Lisa ne sont pas concernées.

## René Bartoli et Jean-Paul Marchal aux commandes

« Nous allons tranquillement monter en puissance, cet exercice 2017-2018 étant celui de la co-construction », précise Jean-Paul Marchal, président de la Cal, qui devient président de Terialis. René Bartoli, directeur d'EMC2 est nommé directeur général de l'union, Eric Chrétien, directeur de la CAL, en étant le directeur général délégué.

Le siège social est situé à Laxou, dans les bureaux de la Cal. En matière de gouvernance, huit administrateurs de chaque coop de base siègent dans le nouveau conseil d'administration. « Au niveau national, il existe déjà une union de ce type, [Oxyane](#), entre la Dauphinoise et Terre d'Alliances, précise Philippe Mangin, président d'EMC2, mais leur mode de gouvernance est différent. »

## EMC2 a dit « banco »

« La création de Terialis vient après deux ans d'une profonde réflexion stratégique, explique Jean-Paul Marchal. Elle fait suite à notre projet d'entreprise, dénommé [Lorraine 2025](#), dans le cadre duquel nous avons bien échangé avec les coopératives voisines. C'est EMC2 qui a dit banco, ayant des préoccupations proches des nôtres, avec, comme nous, 80 % d'adhérents polyculteurs-éleveurs. »

« L'objectif est bien la réduction des coûts intermédiaires, insiste Philippe Mangin. Alors que l'agriculture traverse une grave crise, tout en étant entrée dans une période de profonde transformation, nos adhérents attendent de la cohérence et de la performance. Ils font des efforts, nous devons les accompagner, tout en étant dans la même logique. »

**Dominique Péronne**